

## Comment concevoir et mettre en œuvre des programmes sûrs

Pour les OSC dans des contextes humanitaires ou du développement

### Qu'est-ce que la programmation sûre ?

- Des critères de programmation sûre devraient guider chaque programme ou projet d'une OSC. Cela fait partie du parcours de sauvegarde d'une organisation.
- La programmation sûre met l'accent sur la responsabilité des OSC envers tous les membres de la population visée et envers les autres parties prenantes.
- La programmation sûre vise à garantir que, dans la mesure du possible, les membres de la population visée sont préservés de tout problème ou risque de sauvegarde, intentionnels ou non, qui découleraient de la conception ou de l'exécution de programmes de l'OSC. Elle comprend entre autres tout préjudice ou abus ayant lieu, par suite du programme, entre des membres de la collectivité ou d'une même famille.
- La programmation sûre ne concerne pas les risques généraux en matière de protection susceptibles de survenir, dans une société, sans aucun lien au travail de l'OSC.
- Dans la pratique, la programmation sûre comprend le recensement, l'évaluation, l'atténuation et la gestion des risques de préjudice et d'abus causés par la conception et la mise en œuvre des programmes des OSC.



### Qui protégeons-nous à travers la programmation sûre ?



#### Quiconque a à faire avec votre programme, notamment :

- les participants au programme ;
- les utilisateurs des services ;
- d'autres membres de la population visée.

#### Exemples de l'aspect que peuvent prendre les risques ou les problèmes de sauvegarde du programme :

- Un membre du personnel masculin d'une organisation de la société civile (OSC) touche une fille de manière inappropriée en jouant avec elle dans le cadre d'une activité psychosociale.
- Une bénévole locale représentant une OSC obtient du groupe WhatsApp du programme le numéro de téléphone d'un jeune homme et lui envoie des messages sexuellement inappropriés.
- Un garçon qui se rend à pied sur le lieu du programme d'une OSC et en revient est maltraité ou harcelé par des membres de la population locale pendant ce trajet.
- Des notables locaux demandent à une femme d'avoir des relations sexuelles avec eux en échange de la recommandation de sa famille au programme travail contre rémunération d'une OSC.

Pour en savoir plus, consultez : [Qu'est-ce que la sauvegarde ?](#)

## Que faut-il faire pour favoriser la conception et l'exécution sûres des programmes ?

- Nommer une personne référente en matière de sauvegarde (SFP, de l'anglais safeguarding focal point). Former les SFP afin qu'ils puissent aider leurs collègues à comprendre, surveiller et gérer les risques de sauvegarde et réagir aux signalements.
- Faire en sorte que tout le personnel ait reçu une formation de base en matière de sauvegarde. Accorder la priorité à la formation du personnel qui se rend sur les sites du programme, notamment les chauffeurs et les auxiliaires.

Au minimum, le personnel doit comprendre :

- ✓ les politiques organisationnelles et le code de conduite applicables ;
  - ✓ la nature des risques et des problèmes de sauvegarde, avec des exemples tirés de son environnement opérationnel ;
  - ✓ comment identifier les risques et les problèmes de sauvegarde ;
  - ✓ comment répondre de manière appropriée à un signalement d'abus ;
  - ✓ quels sont les canaux de signalement disponibles dans son environnement opérationnel et comment les utiliser ;
  - ✓ ce qu'est une réponse axée sur les personnes survivantes et pourquoi elle est importante.
- Cartographiez les services de soutien locaux de qualité garantie ainsi que les lacunes (par exemple en matière de soutien financier, juridique, psychosocial, médical et de protection de l'enfance).
  - Assurez-vous que tout le personnel peut accéder aux détails.
  - Élaborez un plan pour l'orientation des cas urgents vers les services d'assistance. Trouvez des solutions de rechange lorsqu'un aucun service n'existe. Affectez des ressources pour aider une victime ou une personne survivante à accéder aux services (par exemple, pour les déplacements).
  - Mettez à disposition des OSC travaillant dans la même région que vous les informations relatives

aux risques et aux problèmes de sauvegarde, ainsi que vos procédures en la matière. Attendez des autres et demandez-leur qu'ils agissent de la sorte avec vous. Dans certaines régions, il peut y avoir un réseau organisé — parfois appelé « réseau PEAS » — pour coordonner cette mise en commun.

- Veillez à ce que les enquêtes ne soient menées que par des enquêteurs qualifiés, et à ce que les personnes survivantes ou les victimes soient soutenues par un personnel qualifié.
- Veillez à ce que l'aide aux personnes survivantes ou aux victimes soit suivie pendant et après l'enquête.
- Assurez-vous que les mesures disciplinaires prises contre les auteurs de dommages ou abus aux participants au programme, aux utilisateurs du service ou à d'autres membres de la population visée sont claires.

### Pourquoi l'engagement communautaire est-il si important pour une programmation sûre ?

**Par engagement communautaire, on entend la participation active de différents groupes au sein d'une collectivité. L'engagement communautaire à chaque étape du cycle du programme est essentiel à une programmation sûre pour de nombreuses raisons, notamment :**

- Les collectivités et les différents groupes qui les composent sont les mieux placés pour déterminer ce qui leur donne un sentiment de sécurité et ce qui entrave celui-ci. Il s'agit d'informations essentielles pour comprendre si les programmes des OSC peuvent donner lieu à des préjudices ou des abus au sein des populations visées, ou augmenter le risque d'EAHS ou d'autres formes d'abus. Par exemple, dans les contextes présentant des taux élevés de violence basée sur le genre (VBG), le personnel des OSC pourrait plus facilement exploiter ou abuser sexuellement des membres de la population sans que cela ne soit reconnu ou signalé comme un problème.

- Les collectivités et les différents groupes qui les composent peuvent non seulement indiquer les risques susceptibles de découler du programme, mais aussi proposer des pistes pour l'atténuation de ces risques. C'est ainsi que, si une OSC prévoit de construire, pour une collectivité, des points d'eau situés dans des endroits isolés et donc particulièrement risqués pour les filles et les femmes, les membres de cette collectivité pourront suggérer d'autres emplacements plus sûrs.
- Les collectivités et les différents groupes qui les composent sont les mieux placés pour expliquer quoi, comment, quand, où et à qui ils se sentiraient le plus à l'aise pour signaler un acte relevant de l'abus et qu'aurait commis une organisation.
- C'est en diffusant des informations sur les attentes (entre autres concernant les signalements et les réponses), en étant à l'écoute de la population visée et en répondant aux commentaires de celle-ci que les OSC peuvent commencer à gagner sa confiance. Pour signaler un incident, les membres de la population visée ont besoin d'être sûrs que l'OSC s'engage à assurer leur sécurité, que les mécanismes de signalement sont sûrs et confidentiels, et que les signalements seront traités de manière appropriée.

- Mettez en place des ressources financières et humaines suffisantes pour les activités de sauvegarde.

### Exemples de facteurs et de ressources locales dont il faut se servir pour éclairer le démarrage et la conception du programme.

- La législation nationale peut exiger qu'un signalement soit fait à la police avant l'orientation vers des services médicaux.
- Les collectivités peuvent avoir des moyens internes de gérer les signalements/plaintes relatives à l'EAHS.

## 2. Planification et conception de programme

### 2.1. Recenser et évaluer les risques de sauvegarde

- Recensez les risques de sauvegarde dans tous les programmes et analysez leur impact potentiel et leur probabilité. Faites participer un éventail de membres de la collectivité au processus de recensement et d'analyse des risques.
- Organisez votre évaluation des risques en catégories, par exemple : lieu, utilisateur de service/groupes cibles, type de programme/service, personnel, partenaires et personnel associé, communication externe, protection des données, et d'autres membres de la population visée.



## Comment intégrer une programmation sûre tout au long du cycle du programme

### 1. Démarrage du programme

- Rassemblez des informations sur les facteurs et les ressources locales qui peuvent avoir des implications pour la sauvegarde (lois applicables, culture, valeurs et normes locales, organisation communautaire, dynamique de pouvoir communautaire).
- Analysez comment les facteurs et ressources locales peuvent aider ou doivent être pris en compte pour concevoir des programmes aussi sûrs que possible.

(volontaires, membres de l'OSC appartenant à la population visée) qui ont de l'expérience dans la compréhension et la gestion de la sauvegarde. Ils peuvent être en mesure d'éclairer ou de soutenir votre objectif de programmation sûre.

### **L'impact et la probabilité des risques de sauvegarde seront différents en fonction des groupes.**

Les femmes et les filles sont généralement plus exposées au risque d'EAHS que les hommes et les garçons.

Les personnes qui subissent une discrimination fondée sur des facteurs tels que le handicap, le statut migratoire, la race, l'âge et l'identité sexuelle courent un risque supplémentaire et peuvent être encore moins susceptibles de signaler des abus ou des soupçons que les personnes qui ne présentent pas de telles caractéristiques discriminatoires.

## **2.2. Intégrer les stratégies d'atténuation des risques de sauvegarde dans la conception et la planification des programmes**

- Élaborez un plan d'atténuation des risques et intégrez-le à la conception du programme. Testez ou vérifiez les plans d'atténuation des risques en collaboration avec les membres de la collectivité, puis adaptez ces plans au besoin.
- Créez une direction claire assortie d'objectifs mesurables, de calendriers, de rôles et de responsabilités afin de proposer un programme sûr.
- Incorporez un plan d'atténuation des risques dans le budget du programme, tout en prévoyant des ressources pour les situations où une assistance immédiate et urgente pourrait être nécessaire.

## **3. Mise en œuvre du programme**

### **3.1. Mettre en place des mécanismes de plainte de proximité**

- En concertation avec les membres de la collectivité, créez des mécanismes de plainte de proximité (CBCM, de l'anglais community-based complaints mechanisms) qui encouragent, écoutent et répondent de manière appropriée aux signalements d'EAHS.
- Mettez en place différentes méthodes de signalement qui soient sûres, confidentielles et accessibles. Maintenez des procédures simples et alignées. Il convient de noter que le signalement à une personne lors d'un face-à-face semble être important.
- Faites une liste des CBCM qui seraient déjà en place. Lorsque les CBCM existants sont jugés appropriés et sont utilisés par les membres de la population visée, utilisez/appuyez-vous sur le même système et créez des procédures opérationnelles avec les autres OSC.
- Évitez de créer des systèmes de signalement distincts pour chaque OSC d'un même site de programme. Cela peut perturber les procédures, entraver la confiance et créer des difficultés pour les victimes et les personnes survivantes.
- Veillez à ce que, dans tous les sites où est déployé le programme, les membres de la population visée :
  - comprennent ce qu'est la sauvegarde et quels sont leurs droits connexes ;
  - savent quel comportement attendre de la part du personnel et des associés des OSC ;
  - savent ce qu'ils peuvent signaler et comment signaler les abus ou déposer une plainte ;
  - savent à quoi s'attendre après avoir soumis un signalement.

### **3.2. Tendre la main aux populations visées, montrer son engagement à prévenir les risques de sauvegarde et à y répondre**

- Utilisez les rencontres locales, les réunions de suivi et les visites sur le terrain pour faire connaître l'importance de signaler tout incident/problème de sauvegarde.

- Rappelez aux membres de la population visée comment le personnel des OSC doit se comporter et discutez des risques de sauvegarde.

- évaluez et atténuez les risques de sauvegarde des outils et des procédures de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.

### 3.3. Faire que la réponse aux signalements, le traitement des cas et les enquêtes soient axés sur les personnes survivantes

- Lorsqu'un membre du personnel reçoit un signalement ou est témoin d'un incident de sauvegarde, il/elle doit assurer la sécurité, écouter attentivement, respecter, ne pas discriminer et préserver la confidentialité.
- Orientez les cas urgents vers les services d'assistance.
- Signalez tous les incidents aux canaux officiels, à la haute direction, aux donateurs et à d'autres personnes selon le besoin.
- Priorisez le bien-être et la sécurité de la victime ou de la personne survivante durant toutes les étapes du traitement du cas.
- **Uniquement lorsque les informations n'identifient pas un individu ou un groupe**, fournir aux populations visées un retour d'information anonyme sur les signalements et les procédures de réponse. Cette démarche ne doit être effectuée qu'avec la plus grande prudence, et ce, afin d'éviter tout nouveau préjudice ou abus à l'encontre des personnes survivantes ou de la/des victime(s).

### 4. Clôture du programme

- Examinez les performances de la programmation sûre. Partagez les enseignements tirés pour les programmes futurs.
- Signaler les problèmes/incidents de sauvegarde en suspens avant la fin du programme.
- Intégrez la sauvegarde dans le programme s'il est remis à une autre organisation.

### 3.4. Suivi, évaluation et apprentissage

- Revoyez systématiquement les risques de sauvegarde. Intégrez tout nouveau risque dans les plans d'atténuation.
- Demandez régulièrement, à différents groupes de la population visée, si les CBCM sont adaptés et accessibles (surtout lorsque le nombre des signalements est faible).
- Rendez sûres et éthiques les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, par exemple :
  - permettez aux participants/utilisateurs de services de donner leur consentement éclairé en cas de partage d'informations ;
  - stockez et utilisez les données en toute sécurité ;